

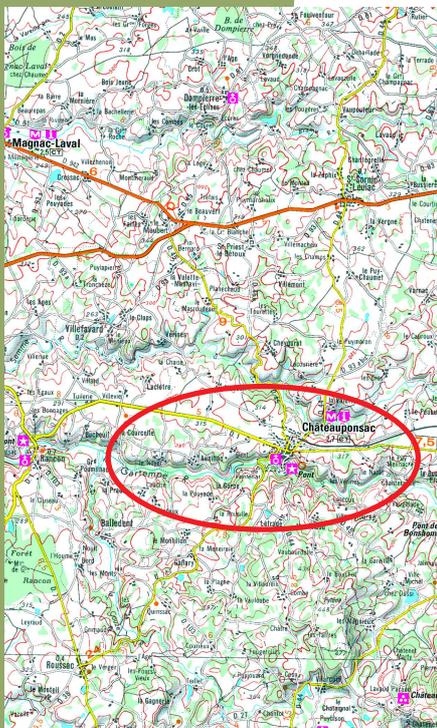


Communes:
BALLEDENT,
CHÂTEAUPONSAC,
RANCON

Site inscrit par
Arrêté ministériel du:
20 février 1998

Superficie: 390 ha

Situation:
45 km au nord
de Limoges



Vallée de la Gartempe du pont de Gartempe aux piliers de Lascoux



Le site couvre une portion particulièrement pittoresque de la vallée de la Gartempe, caractérisée par un relief escarpé qui forme parfois de véritables gorges et rythmée par un chapelet d'éléments naturels et construits en étroite relation avec l'eau. Il s'étire sur environ sept kilomètres, d'est en ouest, des piliers de Lascoux au pont de la Gartempe. A mi-parcours, le périmètre de protection englobe également la partie médiévale de Châteauponsac, positionnée sur un remarquable éperon rocheux.

La vallée est peu perceptible depuis les plateaux granitiques de la Basse Marche, qu'elle creuse d'une soixantaine de mètres. Les bois de feuillus, omniprésents sur les versants, participent à cette discrétion et adoucissent les dénivellations. La découpe irrégulière et mouvementée des bords du plateau change de visage au gré des méandres, en fonction des pentes érodées par les nombreux affluents de la Gartempe qui créent une succession de vallons secondaires en berceau. Les avancées rocheuses ainsi esquissées sont très lisibles depuis la vallée et offrent des situations dominantes appréciables. Les promontoires conservent des traces de landes à bruyères au sommet des pentes abruptes. Mais la bruyère et l'ajonc sont résiduels, ils cèdent

progressivement la place à la strate arborée et aux boisements. Toutefois quelques points de vue dominant la vallée permettent encore de saisir la dimension pittoresque du site, plus particulièrement, un point de vue aménagé sur la colline Saint-Martial, s'ouvre sur le remarquable paysage du promontoire de Châteauponsac.

Schématiquement on distingue d'amont en aval cinq ambiances paysagères :

- Du ruisseau de Villepoutour au moulin de la Villette (en passant par les Piliers de Lascoux). La végétation, composante paysagère principale, adopte des formes diversifiées : « sapinière » à l'entrée est, bois de feuillus plantés de chênes, hêtres et châtaigniers sur les versants escarpés, lisière de houx, taillis de noisetiers, tapis de bruyères et d'ajoncs ponctués de genévriers, peupleraie devant le moulin, lignes d'aulnes au bord de l'eau. Seul un pré couvre le coteau plus doux au sud des Verrines.

La vallée est globalement étroite, très encaissée et dissymétrique. Elle est rythmée d'une rive à l'autre par les inversions rapides de la pente des versants et par la présence de rochers pittoresques. Elle s'évase temporairement en aval de l'imposante paroi rocheuse des Piliers de Lascoux, évènement naturel majeur de cette portion



La vallée de la Gartempe aux Piliers de Lascoux

du site. Haute d'une dizaine de mètres, cette falaise constituée de blocs rocheux aux allures de colonnes et de pics se dévoile aujourd'hui discrètement à travers les frondaisons.

D'autres rochers plus modestes, aux arêtes vives, affleurent sur les pentes de la rive gauche, au niveau du promontoire des Verrines et à l'approche du moulin. à l'entrée est, sur la même rive, un éboulis de petits blocs moussus couvre le versant concave du premier méandre. Le lit de la rivière est ponctuellement animé par quelques blocs rocheux épars et de manière plus singulière par trois îles oblongues plantées de chênes élancés.

Les traces humaines sont ici très discrètes. Le moulin de la Villette, ancienne scierie et témoin de l'utilisation de l'énergie hydraulique, constitue le seul élément bâti. Quelques murettes complètent les traces des activités passées. La dynamique « d'enfrichement » des prairies alluviales et la discontinuité des chemins renforcent le caractère « sauvage » des lieux.

- Du moulin de la Villette aux ruines du château de Ventenat (en passant par Châteauponsac). Cette unité paysagère est marquée par la présence du bâti, tant sur les hauteurs qu'au bord de la rivière et principalement sur la rive droite. Le bourg médiéval de Châteauponsac, perché sur un promontoire d'une cinquantaine de mètres, en constitue le joyau. Au creux de la vallée, les rives plus larges ont permis l'implantation de diverses générations de bâtiments utilisant l'eau : moulins, lavoirs, usines, village de vacances... La lecture du relief met en évidence trois configurations contrastées sur la rive droite. Au centre, face à la colline Saint-Martial, le promontoire de Châteauponsac présente un double visage : configuration abrupte en amphithéâtre côté sud-est et versant plus doux à l'ouest. En amont, la vallée est relativement évasée et bordée de versants moins raides. En aval,

elle se resserre doucement jusqu'aux ruines du château de Ventenat, construit au XVe siècle et détruit en 1793.

Le bâti ancien témoigne de l'influence déterminante du relief et de l'eau sur les modes d'occupation de ce territoire. Depuis le cœur de la vallée, le bourg médiéval de Châteauponsac livre en contre-plongée sa fine silhouette composée d'une juxtaposition de façades diversifiées. Le clocher de l'église Saint-Thyrse renforce le



L'église Sainte-Thyrse de Châteauponsac

caractère du saisissant panorama. Autrefois fortifié, cet édifice roman du XIe siècle, classé au titre des monuments historiques en 1910, occupe une situation stratégique. Au pied de la « paroi » des façades, évoquant la vocation défensive initiale du promontoire, un étagement de murs en pierre soutient des jardins en terrasse qui créent un socle travaillé d'une rare qualité. Plus bas, près de l'eau, se dévoilent successivement un grand lavoir couvert, l'ancien moulin Theillaud réhabilité en résidence secondaire et les usines Rousselot désaffectées puis transformées en habitations principales. Très en amont du pont, le moulin Gallant, récemment restauré et une habitation ancienne complètent ce chapelet de bâtiments nés d'un lien étroit avec la rivière.

Rochers d'Etrangleloup



Les traces d'une occupation humaine très ancienne sont complétées par le passage d'une voie gallo-romaine, partiellement pavée, qui descend du peu Saint-Martial vers le pont reconstruit en 1609 avant de remonter dans le bourg à travers les jardins en terrasse. Les rives élargies sont couvertes de prairies, mais les versants de la rive gauche restent entièrement boisés.



Le pont « romain » de Châteauponsac

- Des ruines du château de Ventenat à la retenue d'Etrangleloup. Cette brève séquence, façonnée par les éléments naturels, mais aussi par la création d'un barrage, constitue un paysage à part entière. Le lieu, au nom très évocateur d'« Etrangleloup », exprime bien la configuration étroite et encaissée de cette portion de la vallée. L'eau, la pierre granitique et la végétation, composantes principales, esquissent ici une scène singulière, à la fois sauvage et artificialisée par les aménagements du cours d'eau. La retenue, positionnée à la sortie d'un méandre assez doux et haute d'environ 6,50 mètres, a formé un petit plan d'eau où les pentes abruptes et les parois rocheuses prennent parfois des airs de falaise. Une île longue et

très étroite, épousant la courbe du méandre, anime le miroir d'eau. Rive droite, les sommets dénudés des versants présentent des traces de landes et quelques pins épars. Ce paysage contrasté s'articule autour d'une usine hydroélectrique bâtie au début du XXe siècle.

- De la retenue d'Etrangleloup au ruisseau du Ballacou, affluent de la Gartempe.

Assez peu étendue, cette portion de la vallée contraste fortement avec celle d'Etrangleloup : évaselement généreux de la vallée, adoucissement du relief, versants moins hauts, vues plus amples, luminosité plus forte, prairies bocagères sur les rives élargies. Elle est partiellement perceptible depuis le sentier des Narcisses, rare circuit pédestre du site protégé. Les prairies sont principalement conservées sur la rive gauche. Des murettes en pierres sèches, parfois doublées de haies bocagères et de grands alignements de chênes, ou bordant un petit affluent en cascade, créent une succession de lignes perpendiculaires à la rivière. Des traces de murs se dévoilent discrètement dans les sous-bois. Elles témoignent des limites des prairies disparues qui couvraient les pentes plus douces des coteaux. Les affleurements rocheux se font momentanément plus discrets, à l'exception des rochers en table qui s'étagent sur la rive droite au sud-est du promontoire habité.

Rive droite, le sentier des Narcisses offre une belle mais brève promenade au bord de l'eau avant de grimper sur le plateau au village d'Auzillac. Ce petit hameau rural bien préservé et situé au bord du site protégé, surprend par la qualité et l'originalité de son architecture comme par sa composition complexe mais harmonieuse.

- Du ruisseau du Ballacou au pont de la Gartempe.

Dans cette dernière séquence, la vallée se resserre et présente une configuration plus encaissée. un chemin de rive, côté nord, permet de longer la Gartempe. Les rochers apparaissent de manière agréablement



Moulin et pont de la Gartempe

variée : chaos rocheux fracturés en cubes dominant la rivière, blocs imposants aux arêtes vives au bord de l'eau, deux petites « grottes » formant des abris naturels sous d'imposants affleurements granitiques, pierres massives parsemées dans le lit de la Gartempe et générant de petits rapides. Comme en amont, la rivière est ponctuée d'îles.

Les bois de feuillus et quelques « sapinières » couvrent les versants dissymétriques, creusés par des vallons secondaires où dévalent des affluents particulièrement nombreux.

Le pont et le moulin de la Gartempe marquent un seuil entre le paysage boisé, rocheux, relativement fermé de la vallée et celui très ouvert, de caractère bocager en aval du périmètre de protection. Ce lieu stratégique positionné dans un évaselement de la vallée, garde les traces d'un ancien moulin, plus tard transformé en papeterie, puis en minoterie avant de devenir un gîte

rural. L'ensemble bâti se compose de deux corps de bâtiments principaux disposés en équerre et d'un troisième de dimension plus modeste servant d'abri, ouvert sur une cour intérieure et adossé au bief. Le premier bâtiment, logé entre la rivière et le petit canal, est toujours muni de sa roue à aube. Le second, qui s'étire sur trois niveaux perpendiculairement au précédent, a conservé un bardage bois sur une partie de sa façade. Un mur en pierre délimite la propriété et soutient un jardin en terrasse situé à l'arrière de la demeure. Les toits à quatre pans, couverts en tuiles canal, présentent ainsi des orientations et des volumes harmonieusement disposés qui façonnent un remarquable paysage bâti, notamment en arrière-plan du pont depuis la route qui descend du hameau du Noyer.

La Gartempe



